

Flash FFAM N° 65 – 22 mai 2007

FFAM – 90 allée du Clos Romance 74160 Beaumont

Tel. : 04 50 35 76 65 - Courriel : ffam@moulinsdefrance.org . Site : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés !

Les flashs sont maintenant disponibles en ligne sur le site de la Fédération <http://www.moulinsdefrance.org/ffam/flash.html>.

Le mot de passe est le même que celui permettant le téléchargement des fiches techniques. Présidents d'association, pensez à le diffuser à tous vos adhérents à jour de cotisation !

EDITORIAL

13 moulins sinistrés au Pays basque...

Au lendemain de notre Congrès FFAM, la ville de Saint-Pée-sur-Nivelle dans les Pyrénées-Atlantiques qui nous accueillait quelques jours plus tôt a été victime d'un violent orage suivi d'inondations... Dans la nuit de jeudi 3 mai à vendredi 4 mai, une "VAGUE", haute de 2 à 3 mètres, partie du mur talus du Lac de Saint Pée, a déferlé sur le bourg, empêchant du même coup l'évacuation des eaux de la Nivelle déjà bien ralenties du fait de la marée vives eaux d'une hauteur de 3,90m à son maximum à 5h15...

A partir du Lac, les routes, les trottoirs, les ponts, les résidences édifiées en contrebas, les boutiques du bourg ont été à des niveaux divers endommagés tandis que les réseaux électriques, téléphoniques et d'eau ont été coupés durant plus de 48 heures. Partout, des haies et même des murs ont été emportés, la végétation arrachée et couchée. L'Hôtel Bonnet où logeait la majorité des congressistes n'a pas été touché mais l'Hôtel des Pyrénées Atlantiques a lui été inondé par la montée des eaux de la Nivelle gonflée par la marée de vives eaux et les pluies diluviennes.

Ces crues ont fortement endommagé les ouvrages hydrauliques des moulins sur les bassins versants des rivières Nivelle, Nive, Uhabia et Bidouze. Treize moulins ont été plus ou moins touchés. Celui d'Anita Lamensans à Saint-Pée-sur-Nivelle est sans doute celui qui a le plus souffert...

La solidarité locale, familiale et associative a joué, des équipes ont été constituées ; la boue, déposée parfois sur plusieurs dizaines de cm, a été enlevée. Il semble que dans un premier temps peu d'entreprises extérieures aient été sollicitées (en dehors des pompiers...). Le nettoyage des salles des meules a été effectué partout dès les jours suivants. Les pièces en bois ont été rincées une par une, et mises à sécher. Par contre, le coût des restaurations diverses et surtout la réfection des berges du canal (maçonnerie, terrassement) chez Anita et chez d'autres, ainsi que les vannages, et le remplacement des outillages ou appareils sera élevé. Les opérations de remise en état et de réfection des ouvrages hydrauliques ne seront vraisemblablement pas indemnisées par les assurances.

La FFAM a décidé de mettre en place des actions de solidarité pour aider les sinistrés. Une collecte est organisée au niveau national pour aider les propriétaires, dont la plupart avaient engagé des frais afin de rendre leurs moulins accueillants pour la visite des congressistes venus de toute la France...

Un compte courant dédié a été ouvert pour recevoir vos dons en toute transparence. Vous pouvez envoyer vos chèques ordre " FFAM – sinistrés Pays basque " ou effectuer un virement sur SG agence Paris Montparnasse SOGEFRPP IBAN FR76 30003 - 03340 - 00150562499 82.

Pensez lors de la Journée des Moulins du 24 juin à mettre des urnes dans vos moulins ouverts au public avec une pancarte " Pour nos amis du Pays basque dont les moulins ont été sinistrés par les pluies torrentielles début mai.. ". Les sommes recueillies seront versées sur le c/c cité ci-dessus.

Le produit de cette collecte sera reversé intégralement à l'association Ardatza Arroudet qui sera chargée de répartir les dons, prioritairement en fonction des dommages subis par les ouvrages hydrauliques et le matériel des moulins. **Merci pour eux.** Jacques Chavanon trésorier représentera la FFAM à la prochaine réunion du Conseil d'administration d'Ardatza Arroudet le 9 juin.

Plus de détails sur <http://www.moulinsdefrance.org/ffam/actu.html#basque>

Annie Bouchard

NOUVELLES DE LA FFAM

La FFAM devient la “ Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins ”.

- Vous pouvez dès aujourd'hui modifier l'intitulé sur votre bulletin associatif, sur votre site Internet, sur vos courriers, maquettes et documents de communication (Ne détruisez toutefois pas vos stocks qui restent valides jusqu'à épuisement...). Pensez à effectuer la modification chaque fois que vous éditez de nouveaux documents...

- Mentionnez sur tous vos documents, y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM, créez un lien vers le site de la FFAM moulinsdefrance.org sur le site de votre association.

Le Congrès 2007 a été un succès : quelques jours après la date limite de clôture des inscriptions, nous refusions du monde... Nombreux sont ceux qui ont aussi participé aux prolongations.

A l'occasion de la manifestation, nous avons célébré les 30 ans de la Fédération : un porte clé à l'effigie de Ste Catherine (voir page 4 de ce Flash) a été offert par la FFAM à chaque congressiste. Le champagne Guyot (étiqueté “ 1977-2007 - 30 ans FFAM ”) et deux énormes gâteaux représentant un moulin à eau et à vent ont été servis lors de la soirée du samedi !

Deux assemblées générales ont eu lieu le 29 avril 2007 :

26 associations présentes et 15 représentées, soit 41 associations sur 54 ayant droit de vote c'est-à-dire à jour de leur cotisation, soit 73 voix présentes ou représentées sur 93 voix au total.

Assemblée générale extraordinaire

Modifications des statuts

La FFAM devient la “ Fédération française des associations de sauvegarde des moulins ”.

Cette modification est sans incidence sur le nom des associations qui restent libres de leur dénomination à partir du moment où leurs statuts sont conformes à ceux de la FFAM qui ne sont pas modifiés dans leur objet. Celles qui souhaiteront profiter de cette dynamique de changement auront simplement à envisager à leur tour la convocation d'une AGE lors de leur assemblée générale annuelle à venir....

L'article 11 des statuts est complété de :

“ du produit des abonnements et des soutiens à publication de la revue Moulins de France ”.

Le nouveau Règlement intérieur adopté lors du Conseil d'administration du 17 mars à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés (soit 12 présents ou représentés sur 15 composant le CA) est validé par l'Assemblée générale extraordinaire.

Vous pouvez télécharger les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur sur le site <http://www.moulinsdefrance.org/ffam/nouvelles.html>.

Assemblée générale ordinaire

1ère Résolution : L'Assemblée Générale ordinaire approuve à l'unanimité l'affiliation des 10 nouvelles associations selon liste ci-dessous.

3 Associations régionales : L'association des Amis des Moulins de l'Indre, L'association des Amis des Moulins des Ardennes, L'association des Amis des Moulins du Lot et Garonne,

7 Associations locales : L'association “ Deux mains comme autrefois ” (Moulin de Lugy, Pas-de-Calais), L'association des Amis du Moulin de Courtelevant (Territoire de Belfort), L'association des Amis du Moulin d'Eschviller (Moselle), L'association des Amis du Moulin Peillard (Isère), L'association des Amis du Moulin de Marpent (Nord), L'association des Amis du Moulin de Lugny (Saône-et-Loire), L'association des Amis du Moulin Blot à Bouhy (Nièvre).

Les associations suivantes dont les dossiers n'ont pas été reçus dans les délais n'ont pu être présentées :

L'association des Amis du Moulin de Craca (Côtes-d'Armor) - reçu depuis.

L'association des Moulins à Vent Champenois (Moulin de Dosches, Aube) – en attente

(L'association “ ACH Meulin ” (Moulin de Longpré, Somme), revient vers la section membres individuels)

Vote 2e résolution : L'Assemblée Générale ordinaire approuve à l'unanimité le compte-rendu d'activité 2006, tel qu'il a été présenté par la Secrétaire et les membres du Bureau.

Vote 3e résolution : L'Assemblée Générale ordinaire approuve à l'unanimité les **comptes de l'exercice 2006** tels qu'ils ont été présentés par le Trésorier. Elle donne quitus au Trésorier et aux Administrateurs de leur gestion.

Elle décide que le résultat de l'exercice soit 14 052 € sera affecté au poste de bilan “Autres réserves”.

Vote 4e résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve à l'unanimité le **budget de l'exercice 2007**, tel qu'il a été présenté par le trésorier.

Le montant de la cotisation 2006 tant pour les associations que pour les membres individuels est reconduit pour l'année 2007, et pour 2008.

Vote 5e résolution : L'Assemblée Générale ordinaire approuve à l'unanimité le **rapport moral** présenté par la Présidente.

Désignation de membres associés

Christian François, imprimeur de Moulins de France, a été désigné à l'unanimité conseiller en Editions
Alain Proust, mécanicien de moulins, a été désigné à l'unanimité membre associé.

Journée des moulins 2007 : Environ 1 500 manifestations ont été enregistrées, dont environ 1/4 sont des moulins. Parmi les 29 animations sélectionnées pour être diffusées sur le site internet et dans le dossier de presse envoyé à la presse et aux médias nationaux : 4 moulins, 1 forge et 3 balades incluant des moulins

Le programme sera mis en ligne le 1er juin sur www.journeedupatrimoinedepays.com.

Le routage des affiches et fléchages se fera fin mai. Merci à tous pour votre participation.

PARTENAIRES

Paru au J.O n° 100 du 28 avril 2007 page 7582 texte n° 74 (Décrets, arrêtés, circulaires/Mesures nominatives/Ministère de l'écologie et du développement durable/Arrêté du 27 avril 2007 portant nomination du directeur général de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (**ONEMA**)/NOR: DEVO0751553A). Par arrêté de la ministre de l'Écologie et du Développement Durable en date du 27 avril 2007, M. Patrick Lavarde est nommé directeur général de l'ONEMA. Pascal Viné, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts lui succède à la tête du Cemagref.

A l'occasion de la manifestation "**Les Monuments font le printemps**" organisée par le **Conseil général de Seine-et-Marne**, ce dernier a publié une brochure sur l'usine élévatoire des eaux de Trilbardou. Cette brochure est disponible gratuitement sur simple demande auprès du Service Etudes et Développement du Patrimoine, Direction des Archives, du Patrimoine et des Musées départementaux, 248 ave Charles Prieur, BP 48 77196 Dammarie-lès-Lys Cedex, ou par messagerie électronique virginie.lacour@cg77.fr ou odile.lassere@cg77.fr, tél. 01.64.87.38.20 ou 01.64.87.37.88.

L'association "**Au fil de l'Ourcq**" permet l'ouverture au public des usines élévatoires :

Usine élévatoire des eaux de Trilbardou (près de Meaux, Seine-et-Marne) - machine d'Alphonse SAGEBIEN

- le 9 juin 2007 de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

- le 15 septembre 2007 de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 (Journées du patrimoine)

Usine élévatoire des eaux de Villers-les-Rigault (77) - machine de Louis-Dominique GIRARD

- le 24 juin 2007 (Journée nationale des moulins)

- le 7 juillet 2007 de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

- le 16 septembre 2007 de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 (Journées du patrimoine)

Renseignements : AFLO Au Fil de l'Ourcq BP55 93410 VAUJOURS www.aufildelourcq.org

Voir rubrique permanente <http://www.moulinsdefrance.org/france/france.html> région Ile-de-France

MANIFESTATIONS

Exposition "**La révolution des énergies dans le Tarn**", du 5 mai au 23 septembre 2007 à Cagnac-les-Mines, au Musée-Mine départemental

Les énergies, leurs sources, leurs utilisations et leurs impacts sur l'environnement sont un sujet majeur de préoccupation de nos sociétés. En tant que porteur d'une mémoire industrielle dont l'activité était l'exploitation d'une énergie fossile, le musée-mine départemental souhaite s'impliquer dans une démarche de réflexion autour de ce sujet.

Du 5 mai au 23 septembre, l'exposition La révolution des énergies dans le Tarn mettra en lumière les sources d'énergies utilisées dans le Tarn au cours des siècles passés, actuellement et dans l'avenir. Des énergies les plus connues (l'eau, le vent, le charbon) aux nouvelles énergies (le solaire, la biomasse, les bio énergies), notre territoire s'est adapté à ses richesses et propose désormais des solutions variées qui nous laissent croire en l'avenir. Exposition réalisée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), qui traite des énergies et énergies renouvelables de notre temps.

D'abord impliquer le public et ensuite l'associer à une réflexion. Tel est le souhait du musée-mine départemental quant à la présentation de ce thème des énergies.

NOUVELLES DES MOULINS

Découverte des moulins de la **Vallée de la Diège**, le dimanche 20 mai. Cette vallée comptait autrefois une douzaine de moulins à eau. 3 moulins ouvraient leurs portes : Moulin de Cavaillac (moulin à farine, à huile de noix et scierie), un ancien moulin transformé en filature, et la pisciculture de La Mouline (ancien moulin).

Fête au moulin, à **Ymonville** (Beauce) ! : Elle aura lieu le 24 juin, à partir de 10 heures. Au programme de cette journée : Battage à l'ancienne, expo de cartes postales sur les anciens moulins de la Beauce, exposition de jouets miniatures, promenades en calèche (1 €), visite du moulin (avec fabrication de farine, si le temps le permet), fabrication de cordes à l'ancienne. Buvette, casse-croûtes, boudins, frites, etc.... Venez nombreux !

Association des meuniers d'Ymonville : Tél. : 02 37 32 20 21 ou 02 37 32 21 36 ou 02 37 32 25 67

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

Bienvenue aux associations du Moulin à vent de Craca à Plouezec (22) et Moulin à vent de Blot à Bouhy (58) qui ont rejoint la FFAM !



Le levage des ailes du **moulin de Dosches** (Aube) a eu lieu le 17 mars !

L'association des **Moulins du Quercy Lot & Tarn-et-Garonne** propose un voyage en Provence *du vendredi 9 au mardi 13 novembre 2007 (4 nuits à l'Hôtel Orée du Bois** près du Mury)*... sur le thème de la visite et de la découverte des moulins à huile d'olives traditionnels en production, des moulins à vent et moulins à eau de Provence dans le Pays de Draguignan.

Moulin à huile d'olive du Flayosquet. Moulin à huile communal de Tourtour. Moulin à vent de Régusse. Moulin à huile de St Cassien à Draguignan. Visite du Musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan. Visite du Musée Paysan de FAYENCE. Les Moulins de la Siagnole à Mons. Visite du Moulin Perrimond à huile et à ressource aux Arcs. Visite du Moulin de Paillas à Ramatuelle.

Prix du séjour de 345 €/pers à 385 €/pers.

Contact : association Moulins du Quercy Lot & Tarn-et-Garonne, 9, Tour de Ville 46160 CAJARC. Tél./Fax : 05 65 40 73 30 moulinsduquercy@wanadoo.fr - www.moulinsduquercy.com

L'Association de Sauvegarde des Moulins et Rivières de la Sarthe ou plus communément "**Moulins et rivières de la Sarthe**" (AMRS) est le nouveau nom que l'ARAM Sarthe s'est donnée lors de son AG du 14 avril. Les buts étant d'étendre les activités de l'association à la sauvegarde de l'environnement des moulins, la rivière. Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés en ce sens.

Lors de la journée des Moulins et du Patrimoine de Pays du 24 juin, la Fondation du Patrimoine, en partenariat avec la Mairie de MARPENT et l'Association des Amis du Moulin de MARPENT (59), participera à cette journée en lançant la campagne de souscription concernant la restauration du Moulin. Situé dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, le moulin de la Parapette est l'un des rares moulins à vent de l'Avesnois. Datant de 1789, une restauration s'impose afin de conserver cet édifice destiné à un avenir culturel. Au programme : Visite-circuit à travers la ville, expositions et animations, lancement de la campagne de souscriptions au pied du Moulin à partir de 16h.

<http://www.fondation-patrimoine.com/fr/delegations-actualite.php?id=106>

PUBLICATIONS

La FFAM a édité à l'occasion de ses 30 ans un porte-clés à l'effigie de sainte Catherine, patronne des meuniers, gravé "30 ans FFAM".

Vous pouvez le commander au tarif de 8,50 € port inclus, chèque à l'ordre de la FFAM (prix dégressif à partir de 5, contactez le secrétariat).



Des moulins en Pays Basque, de Jean Pierre Etchebeheity.

Ouvrage agrémenté de photographies qui évoque l'histoire, le fonctionnement, les particularités d'une dizaine de moulins en Pays Basque.

Ed. Atlantica (18 allée Marie Politzer 64200 Biarritz et. <http://www.atlantica.fr>), 65 pages, 17 x 24 cm, 15 €.

BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

*Vous éditez un bulletin ? Vous aimeriez que l'on parle de vos moulins, vos activités, vos manifestations ?
Pensez à nous envoyer deux exemplaires de votre bulletin !*

Ass. de Sauvegarde des Moulins à Eau de Loir-et-Cher et départements limitrophes - n° 7 - 2007

Editorial. Le meunier, un statut particulier. Le travail du meunier. Deux meuniers dans la grande guerre. La petite meunière. Les 17 moulins de Suèvres. Le train de vie des meuniers solognots. Le meunier, un personnage de folklore. Les dynasties de meuniers. La vie de l'association. Les recettes du meunier et de la meunière. Les petites annonces. Les meuniers.